

Compte-rendu de la CAPC n° 3 du 30 mars 2017

Mise en compétition d'emplois d'IR1 :

Des postes "profilés" par le directeur d'arrivée !

Cette CAPC était présidée par Mme DEBEAUX, sous-directrice A, assistée de M. LOPES, chef du bureau A/2.

I. Approbation d'un procès-verbal

PV de la CAPC du 22 septembre 2016 approuvé à l'unanimité.

II. Mise en compétition d'emplois d'IR1

Dans le cadre de l'enquête A2 n°886 du 24/02/2017, 34 postes étaient proposés : 7 postes de chef de pôle fonctionnel dans une RR, 6 postes de chef de SRE, 4 postes de SG, 2 postes de chef de bureau, 5 postes d'adjoint à un chef de bureau, 1 poste d'adjoint au chef divisionnaire, 1 poste d'adjoint au pôle RH d'une DI 1 responsable de service dans un SCN, 7 postes de CSDS.

69 agents ont postulé à cette enquête : 1 IP1, 14 IR1, 54 IR2. Aucune candidature n'a été émise pour le poste de SG à Ivry sur Seine ni pour celui de responsable de service à l'ENDLR. Les 32 postes restants ont été attribués à 7 IR1 en mutation et 23 IR2 en promotion (2 postes non pourvus : adjoint au chef divisionnaire du Havre et CSDS à Roissy 1 T2F).

Rappelons que Solidaires, représentant des IR2, ne vote que lorsqu'un candidat du grade d'IR2 est proposé à la promotion (L'USD-FO a des représentants dans les 3 grades : IP1, IR1 et IR2).

Lors de l'étude des différents dossiers, nous avons constaté, une fois de plus, que l'*avis du Directeur d'arrivée, devenu obligatoire depuis l'arrivée de la nouvelle sous-directrice, est devenu prépondérant dans le choix de l'administration pour tous les postes à profil* (qui deviennent d'ailleurs de plus en plus nombreux, ce que nous déplorons fortement). Nous continuons à **contester le bien-fondé de ces "évaluations" basées sur un entretien téléphonique de quelques minutes (voire un simple échange de mails), qui prennent trop souvent le pas sur la carrière de l'agent**, telle que décrite dans son dossier individuel. On a même constaté des différences d'appréciation importantes entre l'avis du directeur d'arrivée et celui de la direction de départ...!!!! Mais, rassurez-vous, l'administration sait faire la part des choses...!!!! bien aidée en cela par l'intervention de vos élus !



Solidaires a voté contre les propositions de l'administration lorsque, prenant part au vote, le candidat placé en premier n'a pas été retenu (6 cas), pour, dans la situation inverse (17 cas).

Solidaires Douanes était représenté par Philippe REYNAUD (titulaire) et Jacques CHEMINET (suppléant). Pour plus de précisions, n'hésitez pas à les contacter.